



DÉLÉGUÉ SYNDICAL - DS 1^{re} partie

Durée : 2 jours

**Mode
distanriel
disponible**

PUBLIC

Délégué syndical titulaire,
suppléant, actuel et futur

PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation
"connaissance de la CFDT" en
présentiel ou en e-learning

OBJECTIFS

- Appréhender la place du DS dans le fonctionnement CFDT
- Identifier le rôle du DS
- Organiser la section syndicale
- S'interroger sur le développement syndical au sein de sa section
- Connaître les sources du droit
- Se familiariser avec la négociation en entreprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

INTERVENANTS

Didier BLANCHET - Cédric BARRÉ

Peggy THEISS - Secrétaires fédéraux territoriaux

**4 jours de formation en 2 parties
pour maîtriser la fonction !**

1^{re} partie : le rôle et les missions

Le DS dans les structures de la CFDT

Les structures de la CFDT
Les instances de la FGA-CFDT et leur rôle
Les valeurs fondatrices de la CFDT

Le DS dans sa section

Les principales fonctions de la SSE
L'articulation entre la SSE et le CSE
Les relations entre le DS et les acteurs clés de son environnement

Le DS et le développement syndical

La politique fédérale de développement
Les obstacles au développement et les réponses possibles

Le DS et les textes

Les différentes sources du droit
Le droit syndical

Le DS dans les négociations

Les textes de loi
La négociation et son objet pour la CFDT

2^{nde} partie : la négociation (page 29)

Sur demande, formation sur 2 jours
en région sur le lieu de votre choix.

**TARIFS : Coût pédagogique pris
en charge par la FGA-CFDT.**

Seuls les frais annexes des stagiaires
restent à votre charge (Déplacement,
hôtel et repas)

Dates prévues à Paris :



14 et 15 février

25 et 26 septembre